

Pailharès le 30 août 2024

A l'attention des Conseillers  
Municipaux de Pailharès

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Le vendredi 6 septembre 2024 à 20h00**  
**En mairie, salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juillet 2024
- Présentation d'une décision prise par Mme la Maire
- Convention frais de scolarité pour les enfants de Pailharès scolarisés à l'école publique de Saint-Félicien – Année scolaire 2023-2024
- Participation aux frais de scolarité des enfants de Pailharès scolarisés à l'École Privée de Saint-Félicien – Année scolaire 2023-2024
- Questions diverses
  - o Nuisances dues aux chats et aux pigeons dans le village
  - o Point Nectardéchois
  - o Point travaux du Pont de Gamon

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

La Maire,  
Anne Schmitt

